

Konduite Formation

Familiale,
« Dys-férente »,
et proche de vous.

Konduite Formation
3 Grand Rue,
79250 Nueil-Les-Aubiers

36 boulevard du Guédeau
79300 Bressuire

contact@konduiteformation.fr



09.86.70.38.29

www.konduiteformation.fr

**Garantie
Financière**



INFORMATIONS PERMIS AM

Konduite Formation

Konduite Formation vous informe sur le Permis AM.
Quel permis ? À quel âge ? Sur quel véhicule ?
Quelle formation ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

LE PERMIS AM

DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure 8 heures minimum.
Elle doit se dérouler sur 2 jours minimum et ne peut excéder 4 heures par jour.
La formation se déroule sur quadricycle léger à moteur (voiturette) pour le permis AM quadricycle. Le véhicule peut-être mis à disposition par l'auto-école (via le véhicule du gérant ou de notre partenaire de Autoloisirs à Bressuire) ou par l'élève (avec un transfert d'assurance le temps de la formation).
Dans le cas d'un permis AM cyclomoteur, la formation sera suivi sur ce type de véhicule (scooter ou moto à boîte 50cc).

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE À LA FORMATION

L'élève doit obligatoirement posséder un livret de formation.
Avant l'entrée en formation, l'élève doit répondre à un questionnaire préalable à la formation.
Ce questionnaire lui permet de réfléchir à son objectif, de faire le point sur l'état de ses connaissances ainsi que sur le regard qu'il porte sur la conduite et la sécurité routière.
Il permet à l'enseignant d'adapter son enseignement aux besoins de l'élève

ÉQUIPEMENT PENDANT LA FORMATION

Pour suivre la formation au permis AM cyclomoteur, un équipement réglementaire est obligatoire : casque et gants homologués, chaussures montantes (couvrant la malléole), blouson et pantalon résistant.

Konduite Formation

BIEN COMPRENDRE le permis AM

	OPTION CYCLOMOTEUR		OPTION QUADRICYCLE LEGER
AGES	14 ANS		
NOMBRE DE ROUES	2 ROUES	3 ROUES	4 ROUES
DEFINITION	L1e	L2e	L6e
VITESSE	< ou = 45 km/h		
CYLINDREE OU PUISSANCE	< ou = 50cm ³ ou 4 kW		
POIDS A VIDE	-		<350 kg
RESTRICTION	-	Code 79.02 port é sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger.	

A la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM concernée (Cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur, selon la formation suivie) pendant une durée de 4 mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE DU BREVET DE SECURITE ROUTIERE CORRESPONDANT A LA CATEGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE.

Cette attestation est délivrée en application de l'article 4 du décret du 8 novembre 2012 modifié fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

Nom du candidat : _____
 N° d'inscription : _____
 N° de la carte : _____
 Adresse : _____
 Date de la dernière mise à jour du dossier : _____

Attesté par : _____
 Nom de famille : _____
 Nom d'usage : _____
 Prénoms : _____
 Née le : _____
 Adresse : _____

A SUIVI : HEURES DE FORMATION PRATIQUE :
 CYCLOMOTEUR : _____
 CYCLOMOTEUR ET QUADRICYCLE LEGER A MOTEUR : _____

Nom de l'enseignant : _____
 N° de l'auto-école : _____
 Date de délivrance de l'attestation : _____

Signature de l'enseignant : _____
 Date de délivrance de l'attestation : _____

Attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

Attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.



PROGRAMME DE FORMATION

La formation se déroule selon un programme conforme au REMC (voir ci-dessous).

Dans la séquence 1, en salle, il s'agit, en se basant sur le questionnaire préalablement rempli, d'échanger sur l'importance du respect des règles du code de la route, mais également d'aborder des sujets tels que la vitesse, les drogues, l'alcool, les rodéos pour pouvoir discuter du comportement à adopter sur la route.

La séquence 2, en formation pratique, hors circulation, permet d'apprendre la manipulation du véhicule.

Pour ce faire, nous proposons des formations sur scooter mais également sur moto à boîte de vitesse manuelle. Ainsi, en plus de l'équilibre, des trajectoires (et du regard), des freinages, nous pourrions travailler l'utilisation d'un embrayage et le choix des rapports de vitesse.

Pour les formations sur voiturette, il s'agira de travailler la prise en main du véhicule, d'en comprendre le gabarit et les limites techniques par rapports aux autres type d'utilisateurs.

La séquence 3 permet de revoir les principales règles du code de la route. Si nous ne pourrions travailler le code dans son intégralité, il s'agit d'en rappeler l'essentiel, mais aussi de rappeler la nécessité de l'appliquer pour partager la route en sécurité avec les autres utilisateurs.

La séquence 4 a pour but de nous faire travailler en circulation par des phases de conduite mais également des phases d'observations et d'explications. En plus de l'application des règles de priorité, il est important de bien comprendre comment se placer sur la route pour se garantir la possibilité de mieux voir et de mieux être vu. Il est important de se rendre compte de la fragilité des utilisateurs de 2 roues ou de voiturettes, de la possibilité de faire des erreurs ou de subir des erreurs des autres, et donc de travailler l'adaptation à cela.

La dernière séquence, en salle, se fera en présence d'un responsable légal le cas échéant. Son intérêt est de pouvoir faire un bilan quant à la formation suivie et au niveau de l'élève. Ce sera l'occasion de sensibiliser chacun aux risques avant de valider les formations en remettant les attestations.

Konduite Sarl au capital de 3000€ _ SIREN : 927 785 295 _ APE : 8553Z _ TVA : FR 67 927785295

Siège social : 3 Grand Rue, 79250 Nueil Les Aubiers.

Konduite Formation, Agrément n° E2407900030

Konduite Formation

PROGRAMME DE FORMATION

Référentiel pour l'éducation à une Mobilité Citoyenne

Permis AM

30 MIN 2 H 30 MIN 4 H 1 H

Séquence 1	Séquence 2	Séquence 3	Séquence 4	Séquence 5
ÉCHANGES SUR LES REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES AUTOUR DE LA CONDUITE • Expression et échanges sur le respect des règles. • Signalisations. • Règles de circulations. • Expression et échanges sur des grandes thématiques de sécurité routière. • Vitesse. • Consommations d'alcool et autres produits. • Utilisations des distracteurs. • Dangers de la pratique du rodéo motorisé. • Echange sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.	FORMATION HORS CIRCULATION • Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur: leurs rôles. • La connaissance des principaux organes (cyclomoteur ou quadricycle). • Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité. • La maîtrise technique du véhicule hors circulation. • Position du conducteur. Réglage du ou des rétroviseurs. • Démarrage et arrêt du véhicule • Pour les cyclomoteurs: maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (avec et sans passagers). • Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule. Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité. • Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). • Pour les cyclomoteurs, avec et sans passager et maintien de la stabilité. • Manœuvres de freinage et d'évitement.	FORMATION CODE DE LA ROUTE • La signalisation verticale et horizontale: connaître la signalisation et comprendre son rôle. • Les règles de circulation: connaître les principales règles et comprendre leur rôle. • Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction. • Franchissement d'intersections et régime de priorité.	FORMATION EN CIRCULATION Ce volume horaire comprend le(s) temps d'interruption dédié(s) aux échanges pédagogiques entre l'enseignant et les élèves. • Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle Léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation. • Ralentir et immobiliser le véhicule qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter. • S'arrêter et stationner avec le véhicule. • Rechercher les indices utiles: signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers. • Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configurations des lieux, visibilité). • Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances. • Négocier un virage. • Adapter une trajectoire sécurisée. • Choisir la position sur la chaussée. • Franchir les différents types d'intersection. • Changer de direction.	SENSIBILISATION AUX RISQUES Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. • En fonctions es profils identifiés, sont traités: • Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycle légers à moteurs et le cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ce véhicules. • Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore). • Les risques dus au déridage: rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement. • Les produits psycho actifs et la conduite: statistiques, consommation, effets. • La vitesse et ses conséquences sur la conduite: équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage. • La prise en compte des autres usagers vulnérables: piétons, cyclistes, motocyclistes. • L'influence et la pression des pairs sur le comportements du futur conducteur.

Konduite Formation

Agrément préfectoral: E2407900030
Responsable pédagogique: Vampouille Kevin

Konduite Formation

**Familiale,
« Dys-férente »,
et proche de vous.**

Konduite Formation
3 Grand Rue,
79250 Nueil-Les-Aubiers

36 boulevard du Guédeau
79300 Bressuire

contact@konduiteformation.fr



09.86.70.38.29

www.konduiteformation.fr

**Garantie
Financière**



INFORMATIONS PERMIS B

Konduite Formation

Konduite Formation vous informe sur le Permis B.

Quel permis ? À quel âge ? Sur quel véhicule ?

Quelle formation ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

LE PERMIS B

Evaluation préalable

Avant toute inscription, l'auto-école doit procéder à une évaluation de l'élève. Elle a pour but d'estimer le volume horaire nécessaire pour la formation.

Cette évaluation peut se faire en voiture ou sur support informatique (tablette ou PC).

Son résultat est transmis à l'élève et figure sur le contrat de formation.

Formation théorique

La formation débute par l'apprentissage du code et la préparation à l'examen théorique général (ETG).

Les modalités sont décrites au point 3.1 de ce dossier.

Le programme de formations est articulé autour de 10 thèmes :

- La circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers
- Les notions diverses
- Les premiers secours
- Entrer et sortir du véhicule
- La mécanique et les équipements
- La sécurité du passager et du véhicule
- L'environnement

En salle nous pourrions aborder ces différents thèmes pendant les cours dispensés par un enseignant (voir horaires sur votre espace élève), ou en stage code lors des vacances scolaires (sauf vacances de Noël)

Vous avez également la possibilité de profiter de la salle de code pour vous entraîner en autonomie en réalisant des examens blancs.

Sur votre interface internet, vous aurez le choix de les travailler via des séries thématiques ou des séries d'entraînement ou en apprenant grâce à des vidéos de cours dispensés par un enseignant de la conduite.

Konduite Sarl au capital de 3000€ _ SIREN : 927 785 295 _ APE : 8553Z _ TVA : FR 67 927785295

Siège social : 3 Grand Rue, 79250 Nueil Les Aubiers.

Konduite Formation, Agrément n° E2407900030

Konduite Formation

Formation pratique

La formation vise à assimiler l'ensemble du programme REMC (voir ci-dessous) afin de permettre à l'élève de devenir un conducteur sûr, responsable et autonome.

Nous travaillons autour de 4 principales étapes (appelées *COMPETENCES*)

La première consiste à apprendre la prise en charge et la manipulation du véhicule (installation, démarrage/arrêt, trajectoires, etc.), d'aborder les premières manœuvres (marche arrière et demi-tour). Nous commencerons également à prendre l'habitude de contrôler la présence des autres usagers pour veiller à ce que nos actions ne les surprennent pas.

La deuxième étape permet de mettre en pratique les règles apprises lors du code de la route. Il s'agit de développer les capacités d'observation et d'analyse pour prendre les bonnes décisions et agir en sécurité. Cela permettra d'aborder les intersections, les sélections de voies, etc. Il s'agira également d'apprendre les différentes manœuvres de stationnement.

La troisième étape nous permettra de travailler dans des situations plus complexes telles que les centre-ville avec une circulation plus denses, davantage de type d'usagers (et notamment les usagers les plus vulnérables : piétons, cyclistes, trottinettes, etc.), mais également sur des routes plus rapides (voies rapides, périphériques, autoroutes).

Enfin, la quatrième étape aura pour but de développer l'autonomie, et ainsi de préparer l'examen et la vie future de conducteur seul responsable de son véhicule.

A la 20^{ème} heure, ou à la demande de l'élève, un bilan de formation est réalisé. Si l'élève satisfait à ce bilan, l'école de conduite délivre l'attestation de fin de formation initiale. Dans le cas contraire, l'école de conduite précise les points à approfondir.

Le suivi de l'ensemble de ce référentiel permet également d'aborder sereinement l'examen pratique du permis de conduire. S'il n'est pas à lui seul une garantie de réussite, il assure tout de même d'avoir traité l'ensemble des compétences évaluées.



Organisation de la formation

Un planning de formation est convenu entre l'auto-école et l'élève.

Ce planning peut être organisé à l'agence, ou directement par l'élève via son interface en ligne.

La formation pratique se déroule sur voie publique (possibilité d'utiliser la piste privée en complément), en séance individuelle. Un autre élève peut cependant être présent dans le véhicule.

Des cours de théorie de la pratique peuvent être organisés dans la salle de formation de l'établissement, de manière collective.

Pour les leçons de conduite, plusieurs lieux de RDV sont possibles (liste disponible en agence et sur www.konduiteformation.fr/point-de-rdv). Pour des raisons d'organisation, ils doivent être convenus dès la réservation de séance. Il peut être demandé à l'élève de se rendre disponible avant et après la leçon, le temps d'éventuels trajets entre ces différents points.

Sur son interface en ligne, en plus de la gestion des plannings, l'élève aura accès à son livret de formation (lui permettant de s'auto-évaluer) et à sa fiche de suivi résumant le suivi pédagogique.

Konduite Formation

BIEN COMPRENDRE le permis B

Formule Traditionnelle (B)	Age 18 ans Nombre d'heures minimum : 20 H Permis Probatoire : 3 ans
Conduite Accompagnée (AAC)	Age : 15 ans Nombres d'heures minimum : 20 H + 1 RDV préalable de 2 H + une période d'un an en conduite accompagnée + 2 RDV pédagogiques de 3 H Permis probatoire : 2 ans
Conduite Supervisé (CS)	Age : 18 ans Nombre d'heures minimum : 20 H + 1 RDV préalable de 2 H Peut se faire avant l'examen pratique ou après un éventuel échec Permis probatoire : 3 ans
Boite Automatique (BEA)	Utilisation de la boîte automatique : Elle peut être utilisée librement en formation et/ou en conduite accompagnée. Le choix d'un « permis automatique » est définitif le jour de l'examen pratique. Dans ce cas, le permis sera restreint à l'utilisation de véhicules à embrayage automatique. De plus, le nombre d'heures minimum est descendu à 13 H. Une formation post-permis de 7 H sera nécessaire si le conducteur souhaite supprimer la restriction de son permis de conduire.

Konduite Formation

PROGRAMME DE FORMATION REMC

Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne

Permis B / AAC / CS

Compétence 1	Compétence 2	Compétence 3	Compétence 4
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul • Connaître les principaux organes et les commandes du véhicule • Savoir s'installer • Savoir tenir et tourner le volant • Le dosage de l'accélération et du freinage • L'utilisation de la boîte de vitesse • Diriger la voiture en adaptant allure et trajectoire • Regarder autour de soi et avvertir • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales. • Rechercher la signalisation • Choisir sa voie de circulation • Adapter l'allure aux situations • Détecter, identifier et franchir les intersections • Connaître la procédure pour tourner dans les intersections en sécurité • Le franchissement de carrefour à sens giratoire • Savoir se stationner en épi, en bataille et en crâneau	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers • Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité • Gérer des croisements, dépassements et le comportement quand on est dépassé • Passer des virages et conduire en déclivité • Savoir se comporter face aux divers usagers de la route avec respect et courtoisie • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide • Savoir conduire dans une file de voiture et dans une circulation dense • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique • Savoir suivre un itinéraire de manière autonome • Connaître les principaux facteurs de risque au volant • Connaître le comportement à adopter en cas d'accident • Faire l'expérience des aides à la conduite : régulateur, limiteur ... • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence • Pratiquer l'éco conduite.

Konduite Formation

Konduite Formation

Familiale,
« Dys-férente »,
et proche de vous.

Konduite Formation
3 Grand Rue,
79250 Nueil-Les-Aubiers

36 boulevard du Guédeau
79300 Bressuire

contact@konduiteformation.fr



09.86.70.38.29

www.konduiteformation.fr

**Garantie
Financière**



INFORMATIONS PERMIS A1 / A2



Konduite Formation vous informe sur les Permis A1 et A2.

Quel permis ? À quel âge ? Sur quel véhicule ?

Quelle formation ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

LE PERMIS MOTO

Evaluation préalable

Avant toute inscription, l'auto-école doit procéder à une évaluation de l'élève. Elle a pour but d'estimer le volume horaire nécessaire pour la formation.

Cette évaluation peut se faire en voiture ou sur support informatique (tablette ou PC).

Son résultat est transmis à l'élève et figure sur le contrat de formation.

Formation théorique

La formation débute par l'apprentissage du code et la préparation à l'examen théorique moto (ETM).

Les modalités sont identiques à celle de l'ETG décrites au point 3.1 de ce dossier, mais uniquement en autonomie grâce à l'interface en ligne de ENPC-EDISER (Kopilot).

Le programme de formations est articulé autour de 10 thèmes :

- La circulation routière
- Les premiers secours
- Equipements de protection et sécurité du véhicule
- Le conducteur
- La mécanique et les équipements
- L'environnement
- La route
- Les autres usagers
- Les notions diverses

Sur votre interface internet, vous aurez le choix de les travailler via des séries thématiques ou des séries d'entraînement ou en apprenant grâce à des vidéos de cours dispensés par un enseignant de la conduite.

Konduite Formation

Formation pratique

La formation vise à assimiler l'ensemble du programme REMC (voir ci-dessous) afin de permettre à l'élève de devenir un conducteur sûr, responsable et autonome.

Hors circulation (plateau)

Le but de cette partie est de découvrir la prise en main du véhicule et d'en apprendre la maîtrise avec et sans l'aide du moteur, à différentes allures.

Dans cette partie, nous insisterons sur l'utilité de l'équipement de sécurité.

Nous découvrirons ensuite les commandes d'un 2 roues motorisé et travaillerons sa manipulation sans l'aide du moteur (poussette).

Dans la partie conduite, nous enchaîneront différents exercices afin de comprendre et de maîtriser les démarrages, arrêts, passage de vitesse et maîtrise de l'embrayage.

Les exercices suivants permettront de travailler la gestion du regard. C'est la gestion du regard qui va permettre de gérer la trajectoire du véhicule. Nous travaillerons en même temps la conduite à allure lente.

Avec une allure plus rapide, vous pourrez apprendre les techniques d'inclinaison, de freinage et d'évitement.

En circulation

Tout comme pour la conduite d'une voiture, il s'agit de travailler la conduite, le respect du code de la route et le respect des autres usagers.

Il nous faudra donc travailler dans diverses situations (ville, hors agglomération, autoroute ou apparentée) afin d'adapter sa conduite, et notamment son allure et sa position sur la chaussée pour se mettre en sécurité. Dans un second temps, il s'agira d'améliorer ses capacités à observer, analyser et prendre les bonnes décisions pour une conduite sûre et autonome.

Il sera primordial d'insister sur les autres usagers. Le but est de les détecter pour en tenir compte dans nos décisions, mais également de s'assurer d'avoir soi-même été détecté par l'autre. Le principe : Voir et être vu.

Enfin, nous aborderons la trajectoire de sécurité qui, contrairement aux trajectoires choisies en pilotage sur circuit, a pour intérêt de nous apporter un maximum de visibilité sur le virage et sa sortie, tout en gardant des espaces de sécurité avec les usagers croisés..

Le suivi de l'ensemble de ce référentiel permet également d'aborder sereinement l'examen pratique du permis de conduire. S'il n'est pas à lui seul une garantie de réussite, il assure tout de même d'avoir traité l'ensemble des compétences évaluées.

Konduite Sarl au capital de 3000€ _ SIREN : 927 785 295 _ APE : 8553Z _ TVA : FR 67 927785295

Siège social : 3 Grand Rue, 79250 Nueil Les Aubiers.

Konduite Formation, Agrément n° E2407900030



Organisation de la formation

Un planning de formation est convenu entre l'auto-école et l'élève.

Ce planning peut être organisé à l'agence, ou directement par l'élève via son interface en ligne.

La formation pratique se déroule sur terrain privé pour la partie plateau et sur voies publiques, en séance individuelle ou collective (chaque élève ayant un véhicule à disposition) pour la partie en circulation.

Des cours de théorie de la pratique peuvent être organisés dans la salle de formation de l'établissement, de manière collective.

Pour les leçons de conduite, le rendez-vous est fixé à l'agence de Bressuire. Chaque élève se doit de respecter les horaires pour ne pas perturber l'organisation. Aucun élève ne sera autorisé à se mettre aux commandes d'un 2 roues sans un équipement de sécurité conforme à la législation et au règlement intérieur.

Sur son interface en ligne, en plus de la gestion des plannings, l'élève aura accès à son livret de formation (lui permettant de s'auto-évaluer) et à sa fiche de suivi résumant le suivi pédagogique.

Konduite Formation

BIEN COMPRENDRE LE PERMIS MOTO

	<u>A1</u>	<u>A2</u>
<u>Age minimum</u>	<u>16 ans</u>	<u>18 ans</u>
<u>Type de véhicule</u>	Motocyclettes avec ou sans side-car : - cylindrée max de 125 cm³, - puissance max 11 kw - rapport puissance/ poids max de 0,1 kw par kg ; Tricycles à moteur d'une puissance max de 15 kw	Motocyclettes avec ou sans side-car : - puissance max de 35 kw - rapport puissance/ poids max de 0,2 kw par kg. <i>La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.</i>
<u>Nombre d'heures de formation</u>	20 heures minimum : 8 heures en plateau 12 heures en circulation	
<u>Examens obligatoires</u>	ETM (<i>code moto</i>) Plateau (<i>hors circulation</i>) Circulation	



Permis A1 / A2

Compétence 1

MAITRISER le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matières d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maitriser la réalisation d'un freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passage)
- Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
- Maitriser la technique d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des 2 roues)
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Etre en mesure de s'arrêter ou de stationner et repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires

Compétence 3

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
- Savoir la pratiquer si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts

Compétence 4

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

- Savoir suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'écoconduite.